

SHARAKA



تشجيع تنقل الكفاءات و الأشخاص

Promouvoir la mobilité
des compétences et des personnes

Lettre d'information n°10

Novembre/ 2017

Bulletin d'information publié par Expertise France à destination des partenaires européens du projet SHARAKA

Un projet financé par le programme « Migration et asile » de l'Union européenne à hauteur de 5 millions d'euros, et cofinancé par les Ministères français et néerlandais des affaires étrangères, respectivement à hauteur de 146 000 et 125 000 euros.

Actualités SHARAKA : Vers l'événement final!

Nous sommes à présent dans la préparation active de l'événement final de SHARAKA qui se tiendra les **15 et 16 novembre** prochains à la **Bibliothèque Nationale de Rabat**. Expertise France souhaite que cet événement soit un temps fort d'échanges entre les partenaires autour du travail accompli et de réflexions sur les différents champs d'intervention, liés aux thématiques de la mobilité, des migrations et du développement. A cette fin, les temps de restitutions et de débats occuperont les différents espaces de la bibliothèque sous forme de séances plénières, de tables-rondes thématiques, de présentations et de diffusion des outils issus de Sharaka. Environ **150 participants** sont attendus dont : des Ministres, des Ambassadeurs, des représentants des administrations européennes et marocaines partenaires, des Organisations internationales, des ONG, des experts, des chercheurs, des MRE et des immigrés régularisés.

Parmi les autres actualités, **l'évaluation finale** de Sharaka est lancée. Elle est assurée par le cabinet d'évaluation belge **COTA** qui prend actuellement contact avec l'ensemble des partenaires.

Deux **capitalisations** sont actuellement en cours de réalisation, une sur le projet Sharaka dans son ensemble par le siège d'Expertise France, l'autre spécifiquement sur le programme PRIMO par l'association Migration et Développement. Ces deux capitalisations visent à identifier les bonnes pratiques, les enseignements et savoir-faire issus des actions.

Enfin, une **visite d'échange** entre le projet Sharaka et le projet Lemma - mis en œuvre par Expertise France en Tunisie dans le cadre du Partenariat pour la Mobilité UE-Tunisie - a eu lieu du 3 au 7 octobre. La délégation tunisienne, composée de 15 personnes issues des institutions tunisiennes en charges des questions migratoires, d'acteurs de la société civile tunisienne et d'experts de LEMMA a pu dialoguer avec des représentants Marocains sur les outils de mobilisation de la diaspora et d'intégration des migrants régularisés. Elle fait suite à des [échanges antérieurs organisés par Sharaka](#).

Composante 1 : Echanges transnationaux d'expériences régionales Mali-Maroc dans le cadre de PRIMO

A la suite d'une mission des élus de l'Oriental à Kayes (Mali) en avril dernier, la Région de l'Oriental a invité la Région de Kayes du 10 au 21 Octobre à Oujda, afin de signer une convention cadre de coopération avec la région de Kayes. Cette mission a aussi porté sur l'échange d'expériences en matière d'outils de gouvernance de la migration. En effet, sur un modèle comparable à celui mis en place depuis 10 ans dans la région de Kayes, l'Espace Régional de concertation sur les migrations de l'Oriental est aujourd'hui un outil de concertation et de communication autour du suivi de la mise en œuvre du volet migratoire du Plan de développement Régional de l'Oriental, en lien avec stratégies nationales.

Toute l'information
du projet SHARAKA sur :

<http://www.sharaka.ma/>

LES THEMATIQUES DU PROJET

Composante 1

Capitaliser sur les pratiques de migration et développement au Maroc et redéployer les plus performantes

Composante 2

Renforcer les capacités du Gouvernement du Maroc dans la mobilisation des Marocains résidant en Europe

Composante 3

- A) Mieux accompagner les immigrés régularisés dans leur insertion sur le marché du travail marocain,
- B) Accompagner l'ANAPEC dans sa mission de placement à l'international des Marocains

Composante 4

Appuyer les institutions et organisations de la société civile marocaines dans la réintégration des Marocains de retour

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité des partenaires du projet SHARAKA et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne.



Un projet financé par l'Union européenne
et cofinancé par la France et les Pays-Bas



L'organisme de
mise en œuvre



SHARAKA



تشجيع تنقل الكفاءات و الأشخاص

Promouvoir la mobilité
des compétences et des personnes

Retrouvez toutes les nouvelles publications du projet

-Rapport « **Accompagnement de l'ANAPEC dans l'organisation du placement à l'International** »

-La synthèse « **Portabilité des droits des retraités MRE au Maroc** »

-Rapport « **Etude sur les pratiques de mobilisation des compétences issues des diasporas** »

Composante 2 : Le rôle des réseaux de diaspora et des outils numériques

L'étude récente conduite par Red Mangrove et Maroc Entrepreneur sur les pratiques de mobilisation des compétences confirme la nécessité de renforcer le rôle des réseaux de diasporas et l'usage des outils numériques. Cela justifie la refonte, actuellement en cours en lien avec SHARAKA, du portail internet Maghribcom du MDCMREAM destiné à favoriser la collaboration avec les MRE autour de différents chantiers de développement au Maroc.

Composante 3 : Mobilité professionnelle

Composante 3A : Insertion Professionnelle des Migrants : Nouvel outil à distance

L'application GSM « Welcome Anapec » dédiée aux immigrés régularisés chercheurs d'emploi sera publiée et accessible au mois d'octobre. Développé avec l'aide de l'Agence Suédoise pour l'Emploi, ce nouvel outil d'intermédiation va permettre de compléter les prestations Anapec en agence, d'informer les utilisateurs sur le cadre réglementaire et les programmes mis en œuvre par les OSC financées par le MDCMREAM pour contribuer à l'insertion professionnelle des migrants au Maroc.

Composante 3B : Placement à l'International : Une nouvelle organisation de la Division

Un groupe de travail mis en place par la Division du placement à l'international de l'ANAPEC a élaboré son nouveau schéma d'organisation autour de 3 piliers : 1/Une division du placement à l'international renforcée dans son rôle de coordination et de prospection;2/Des conseillers en mobilité internationale formés pour assurer un accompagnement personnalisé de candidats qualifiés ciblés ; 3/Le réseau des agences locales en charge du traitement des offres massives et saisonnières. Cette nouvelle organisation crée les conditions pour une diversification des marchés d'accueil et le traitement de demandes de profils qualifiés, à travers la signature de conventions de partenariat avec des opérateurs privés et publics internationaux qui renforceront les capacités de prospection de l'ANAPEC.

Composante 4 : Accompagner les citoyens de retour par un guide pratique

Initié et constitué avec l'appui de Sharaka, le Réseau d'appui aux MRE finalise actuellement le guide d'accompagnement et d'information au profit des MRE. Ce guide, en version française et arabe, s'adresse à la fois aux familles, aux retraités et aux investisseurs qui souhaitent retourner vivre au Maroc. Il fournit des informations pratiques et des conseils issus de la pratique des membres du réseau pour favoriser leurs réinstallations au Maroc.

LES PARTENAIRES

Maroc : MDCMREAM, Ministère de l'Emploi et des affaires sociales, ANAPEC

Organisme délégué :
Expertise France

Délégation de l'UE à Rabat

Allemagne : GIZ/CIM

Belgique : Ministère de l'Intérieur, FEDASIL

Espagne : Ministère de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

France : Ministère des affaires étrangères, Ministère de l'Intérieur, OFII

Italie : Ministère du travail et des politiques sociales

Pays-Bas : Ministère des affaires étrangères

Suède : Service national pour l'emploi « Arbetsförmedlingen »

Pour nous contacter

EF à Rabat : Gilles CRESSAN,

Chef du projet SHARAKA

212 (0)5 38 00 86 17

gilles.cressan@expertisefrance.fr

EF à Paris : Mélodie Beaujeu

Projet Sharaka

+ 33 (0)1 70 82 74 30

melodie.beaujeu@expertisefrance.fr

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité des partenaires du projet SHARAKA et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne.



Un projet financé par l'Union européenne
et cofinancé par la France et les Pays-Bas



L'organisme de
mise en œuvre